New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Août 2009 Numéro 8 Volume 6

L'EMPLOI CHEZ LES PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ[1]

Lorsqu'il est question des personnes ayant une incapacité, on présume souvent qu'elles en sont touchées tout au long de leur vie. Pourtant, parmi les personnes ayant déclaré une incapacité à un moment donné entre 1999 et 2004, seulement 13 % ont été touchées durant ces six années. Une proportion importante semble donc limitée de façon temporaire. Il est également possible que l'incapacité se vive par phases ou par épisodes, avec un certain nombre d'entrées et sorties d'états d'incapacité plus ou moins sévères au fil du temps. Ces phases ou ces épisodes ont vraisemblablement des effets importants sur la capacité de ces personnes à participer au marché du travail de façon continue de même que sur leur capacité à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Les personnes handicapées font face à divers obstacles lorsque vient le temps de participer au marché du travail, même si maintenir un lien avec ce dernier est souvent crucial pour elles. Cela leur permet de répondre aux besoins de la vie courante, accroît leur estime d'elles-mêmes et donne un sentiment d'appartenance à la communauté. Dans le contexte actuel d'une population vieillissante et de possibilités de pénurie de main-d'œuvre, la société peut difficilement se passer de tout apport. La Charte canadienne des droits et libertés et la Loi canadienne sur les droits de la personne protègent et assurent d'ailleurs l'accès au marché du travail des personnes ayant des limitations d'activités en leur garantissant l'égalité et en interdisant la discrimination fondée sur la déficience physique ou mentale (Ressources humaines et Développement social Canada, 2006).

La plupart des enquêtes qui traitent de l'incapacité fournissent peu d'information sur la dynamique de la participation au marché du travail des personnes touchées. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) permet de combler cette lacune grâce à son volet longitudinal et à la question sur l'incapacité qui comporte, depuis 1999, des éléments de limites fonctionnelles et sociétales, ce qui va de pair avec les enquêtes traitant habituellement de ce phénomène.

Dans l'article complet, intitulé « L'emploi chez les personnes ayant une incapacité» (voir Statistique Canada, mai 2009, L'emploi et le revenu en perspective http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009105/pdf/10865-fra.pdf), on compare l'activité sur le marché du travail des personnes ayant une incapacité avec celle des personnes sans incapacité à l'aide de l'EDTR. Grâce à sa période d'observation de six ans, l'EDTR permet de savoir comment l'activité sur le marché du travail des personnes limitées évolue à mesure que s'allonge la période d'incapacité. Il est également possible d'examiner l'activité sur le marché du travail pendant les années d'incapacité de même que pendant les années sans incapacité. Puisque les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles d'avoir un faible revenu d'emploi, on examine également leurs gains et leurs avantages sociaux.

[1] Statistique Canada, L'emploi et le revenu en perspective, mai 2009

Ce mois-ci

- Article vedette: L'emploi chez les personnes ayant une incapacité
- Principales Statistiques de la population active
- Le rapport des grandes villes
- Le rapport de l'industrie

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Août 2009 *Numéro 8 Volume 6*

STATISTIQUES CLÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL POUR LE N.-B. (Source: Statistique Canada, EPA, Moyennes annuelles)

Nouveau-Brunswick	CDA*	Juillet '09	Juin '09	Juillet '08
Population active	402 000	**402 700**	404 000	399 800
Emploi	365 700	**364 900**	366 900	364 900
Chômage	36 400	**37 800**	37 000	34 900
Taux de chômage	9,0 %	**9,4 %**	9,2 %	8,7 %
Taux de participation	64,8 %	**64,8 %**	65,0 %	64,7 %
Taux d'emploi	58,9 %	**58,7** %	59,0 %	59,0 %

* CDA = cumul de l'année

COMPARAISON ENTRE LE CANADA ET LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Au mois de juillet, le taux de chômage au Canada était de 8,6%, soit le même taux que le mois précédent, et 2,5 points de pourcentage plus élevé par rapport au mois de juillet 2008. Le taux de chômage de 9,4% au Nouveau-Brunswick était de 0,2 point de pourcentage plus élevé par rapport au mois précédent, et 0,7 point de pourcentage plus élevé que le mois de juillet 2008.

TAUX DE CHÔMAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK ET AU CANADA

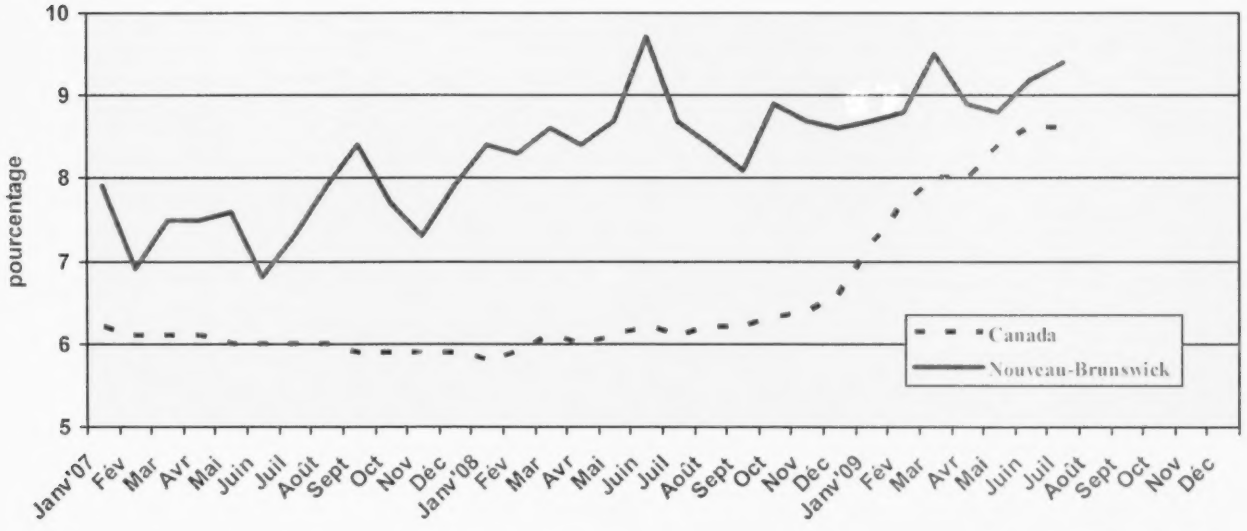

Source: Statistique Canada, EPA

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Août 2009 Numéro 8 Volume 6

COMPARAISON ENTRE LE CANADA ET LE NOUVEAU-BRUNSWICK (suite)

L'écart entre le taux national et le taux provincial était de 0,8 point de pourcentage au mois de juillet.

DIFFÉRENCE DANS LE TAUX DE CHÔMAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK ET AU CANADA

Source: Statistique Canada, EPA

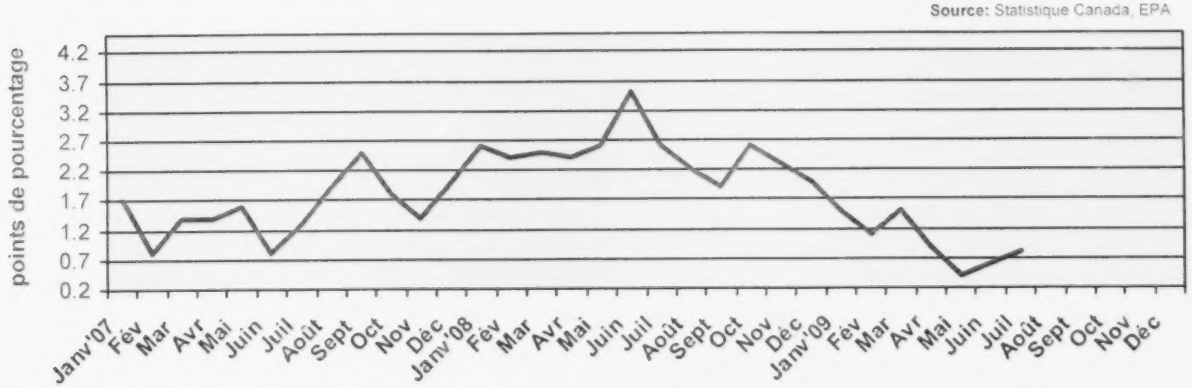

POPULATION ACTIVE

La population active du Nouveau-Brunswick se situait à 402 700 en juillet. Ceci représente une diminution de 1 300 par rapport au mois précédent, et une augmentation de 2 900 par rapport à la même période en 2008.

TAILLE DE LA POPULATION ACTIVE

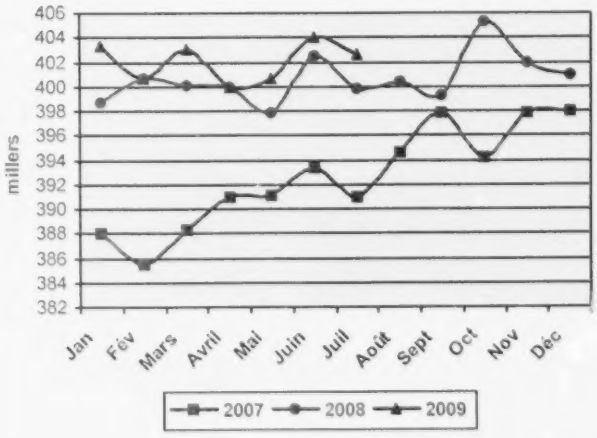

Source: Statistique Canada, EPA

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Août 2009 Numéro 8 Volume 6

EMPLOI

Il y avait 364 900 personnes qui occupaient un emploi en juillet. Ce nombre représente une diminution de 2 000 par rapport au mois précédent mais est similaire au nombre du mois de juillet 2008. Ceci signifie que le Nouveau-Brunswick n'a obtenu aucun gain au niveau de la croissance de l'emploi d'une année à l'autre, ce qui est toutefois de loin meilleur que la perte d'emploi de 1,8% au niveau national. Le gouvernement actuel s'est engagé à augmenter l'emploi par 25 000 tout au long de son présent mandat. À ce jour, l'emploi a augmenté de 13 700 de septembre 2006 à juillet 2009, ce qui signifie que ce gouvernement a atteint 55% de son objectif.

L'EMPLOI AU NOUVEAU-BRUNSWICK

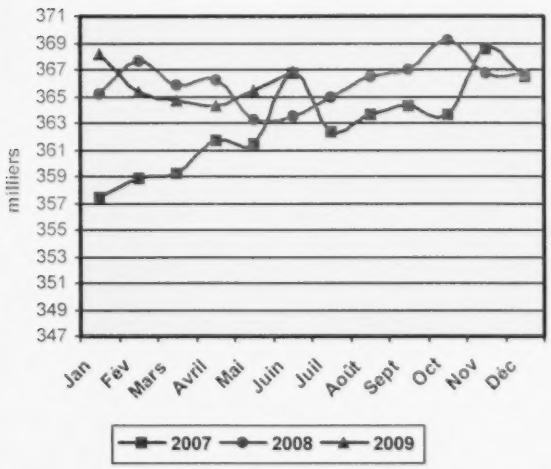

Source: Statistique Canada, EPA

CHÔMAGE

Il y avait 37 800 personnes au chômage et qui se cherchaient un emploi en juillet. Ce nombre représente une augmentation de 800 par rapport au mois précédent, et représente une augmentation de 2 900 par rapport au mois de juillet 2008.

CHÔMAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

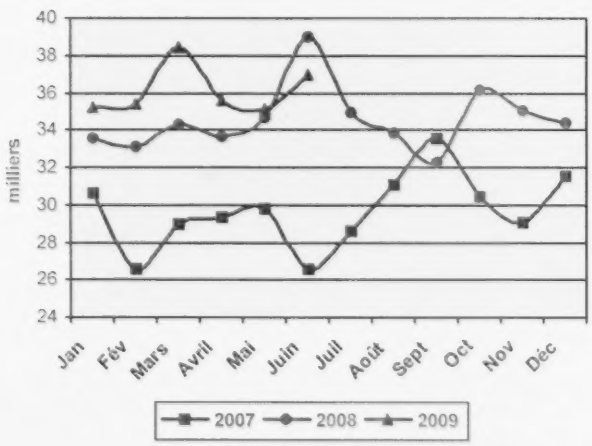

Source: Statistique Canada, EPA

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Août 2009 *Numéro 8 Volume 6*

LE TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage de 9,4% en juillet au Nouveau Brunswick était de 0,2 point de pourcentage plus élevé par rapport au moins précédent et de 0,7 point de pourcentage plus élevé qu'à la même période en 2008.

LES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Statistiques Canada émet les statistiques sur la population active pour les régions économiques* sous forme de moyennes mobiles de trois mois de données réelles (et non de données désaisonnalisées)

LE TAUX DE CHÔMAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

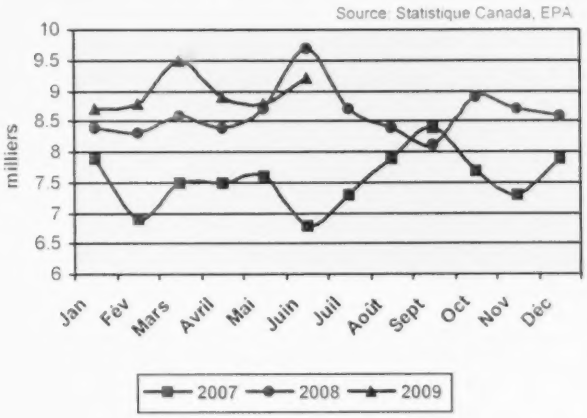

Juillet '09	RÉGIONS ÉCONOMIQUES				
	Nord-Est	Sud-Est	Sud-Ouest	Centre	Nord-Ouest
Population active (milliers)	79,5	116,7	99,2	75,2	44,6
Emploi (milliers)	68,8	106,6	93,4	69,7	40,3
Chômage (milliers)	10,7	10,1	5,7	5,5	4,3
Taux de chômage (%)	13,5	8,7	5,7	7,3	9,6
Taux de participation (%)	58,8	63,5	69,0	70,7	65,4

Régions économiques	CDA		Juillet '09		Juin '09		Juillet '08	
	Emp.	UR	Emp.	UR	Emp.	UR	Emp.	UR
Nord-Est	61 900	16,7%	**68 800**	**13,5%**	66 300	14,5%	72 900	14,3%
Sud-Est	103 900	8,0%	**106 600**	**8,7%**	105 000	8,5%	106 000	7,6%
Sud-Ouest	90 400	6,4%	**93 400**	**5,7%**	92 300	6,0%	89 100	7,5%
Centre	65 400	8,1%	**69 700**	**7,3%**	66 500	8,3%	69 800	5,2%
Nord-Ouest	38 900	10,9%	**40 300**	**9,6%**	39 200	10,3%	39 700	9,6%

Si on compare le mois de juillet 2009 à juillet 2008, l'emploi a augmenté dans les régions économiques du Sud-Ouest (+4 300); Sud-Est (+600) et Nord-Ouest (+600) tandis qu'il a diminué dans les régions économiques du Nord-Est (-4 100) et du Centre (-100) de la province.

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Août 2009 Numéro 8 Volume 6

LE RAPPORT DES GRANDES VILLES

Voici la situation concernant la population active des grandes villes du Nouveau-Brunswick, d'après l'enquête sur la population active du 7 août 2009.

En juillet 2009, l'AR de Fredericton a enregistré à 4,9 % le plus bas taux de chômage de la province, ce qui représente 0,9 % de moins que pour le même mois l'an dernier. Suivant de près, la RMR de Sait John a enregistré un taux de chômage de 5,0 %, c'est à-dire 1,3 % de moins que l'an dernier. La RMR de Moncton a enregistré un taux de chômage de 7,3 %, soit 1,2 % de plus que l'an dernier. En juillet encore, trois régions ont enregistré un taux de chômage plus haut que la moyenne mobile de trois mois obtenue pour l'ensemble de la province (8,7 %). L'AR de Miramichi a enregistré un taux de chômage de 9,4 %, soit 0,5 % de plus que pour le même mois l'an dernier. L'AR de Bathurst a enregistré un taux de chômage de 9,8 %, soit 1,3 % de plus que pour même mois l'an dernier. L'AR d'Edmundston a enregistré un taux de chômage de 10,8 %, soit 0,7 % de plus que l'an dernier.

La RMR de Saint John (-800), l'AR de Fredericton (-400) et l'AR de Miramichi (-100) étaient les seules villes de la province à enregistrer une baisse dans le taux de personnes sans emploi dans leur région. La RMR de Moncton (+1,100), l'AR de Bathurst (+200) et l'AR d'Edmundston (+100) ont toutes enregistré une augmentation du nombre de personnes sans emploi dans leur région.

Le mois dernier, l'AR de Fredericton a enregistré la plus grande croissance de l'emploi avec un taux de 3,9 % (2 000 emplois) de plus que pour le même mois l'an dernier. Elle est suivie de près par la RMR de Saint John, dont le taux d'emploi a augmenté de 3,8 % (2 500 emplois) par rapport à juin de l'an dernier. Le taux d'emploi de la RMR de Moncton a augmenté de 1,4 % (1 000 emplois) par rapport à l'an dernier. Le taux d'emploi de l'AR d'Edmundston a augmenté de 1,0 % (100 emplois) tandis que celui de Bathurst a augmenté de 0,8 % (100 emplois) par rapport au même moment l'an dernier. L'AR de Miramichi était la seule région à enregistrer un plus bas taux d'emploi par rapport à la même période l'an dernier. Entre juillet 2008 et juillet 2009, la région a perdu 1 500 emplois, ce qui équivaut à une baisse de 14,7 % du taux d'emploi.

Le mois dernier encore, l'AR de Miramichi (56,8 %) était la seule région à enregistrer une baisse (3,1 %) dans son taux de participation à la population active. Le taux de participation de juillet pour l'AR de Fredericton (76,4 %) a augmenté de 1,9 % par rapport au même mois l'an dernier. Le taux de participation pour l'AR de Bathurst (68,0 %) a augmenté de

1,3 %. Le taux de participation de la RMR de Saint John (67,9 %) a augmenté de 1,1 %, celui de la RMR de Moncton (71,1 %) a augmenté de 0,7 % et celui de l'AR d'Edmundston (60,3 %) a augmenté de 0,4 % par rapport au même mois l'an dernier.

En nous fondant sur les bas taux de chômage des trois villes du sud de la province alliés à leur haut taux de participation à la population active, tout en considérant la forte croissance de l'emploi qu'elles ont enregistrée le mois dernier, il est facile de conclure que les villes les plus performantes dans le domaine de l'emploi sont l'AR de Fredericton, la RMR de Saint John et la RMR de Moncton. Le mois dernier, l'AR de Fredericton, qui a enregistré un taux de chômage de 4,9 %, qui a connu une réduction du chômage et qui a profité d'une croissance de l'emploi solide, était l'une des villes ayant l'un des marchés du travail des plus performants au Canada.

*Statistique Canada, Enquête sur la population active – moyennes mobiles de trois mois

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Août 2009 Numéro 8 Volume 6

LE RAPPORT DE L'INDUSTRIE

La croissance de l'emploi sur une base annuelle a été la plus marquée dans les secteurs suivants :*

Construction (21,6 %) - En juillet 2009, environ 27 600 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Il s'agit du cinquième mois consécutif où le taux d'emploi mensuel enregistré était plus élevé que celui du même mois de l'année précédente. Durant les 24 derniers mois, il y a eu croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant 16 de ceux-ci. Toutes les indications suggèrent que le programme d'infrastructure provincial combiné au plan de relance économique fédéral et l'expansion des centres urbains de Moncton, Saint John et Fredericton contribuent à stimuler le taux d'emploi dans le secteur de la construction qui atteint des niveaux records, du moins à court terme.

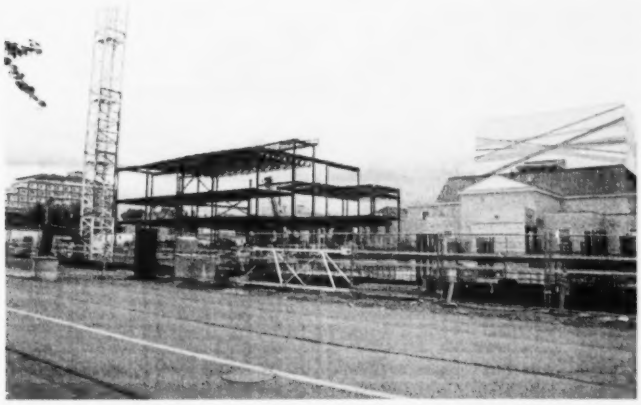

Agriculture (20,7 %) - En juillet 2009, environ 7 000 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Il s'agit du onzième mois consécutif où le taux d'emploi mensuel enregistré était plus élevé que celui du même mois de l'année précédente. Durant les 24 derniers mois, il y a eu croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant 15 de ceux-ci. Bien que nous ne soyons qu'au milieu de l'année, ce secteur devrait battre le record de croissance de l'emploi pour cette année; l'emploi cumulatif depuis le début de l'année est de 25 % supérieur à ce qu'il était au même moment l'année précédente.

* Comprend les trois secteurs à plus forte croissance, ainsi que tous les secteurs ayant enregistré une croissance de l'emploi égale ou supérieure à 10 % (sur une base annuelle).

Services éducatifs (20,1 %) - En juillet 2009, environ 29 300 personnes occupaient un emploi dans ce secteur (atteignant ex aequo le niveau d'emploi record de juin 2007). Il s'agit du dixième mois consécutif où le taux d'emploi mensuel enregistré était plus élevé que celui du même mois de l'année précédente. Durant les 24 derniers mois, il y a eu croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant 13 de ceux-ci. Les importants investissements des gouvernements provincial et fédéral dans les services éducatifs permettent d'offrir davantage de services (surtout au niveau postsecondaire) à l'heure où, en raison de l'affaiblissement du marché du travail canadien, la demande en services éducatifs augmente, car de plus en plus de personnes se tournent vers la formation et l'éducation pour améliorer leurs perspectives d'emploi en ces temps économiques difficiles.

Information, culture et loisirs (18,5 %) - En juillet 2009, environ 12 800 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Il s'agit seulement du deuxième mois consécutif où le taux d'emploi mensuel enregistré était plus élevé que celui du même mois de l'année précédente. Durant les 24 derniers mois, il y a eu croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant seulement 10 de ceux-ci (dont 8 pendant les 8 premiers mois de cette période).

*L'emploi a été plus faible sur une base annuelle dans les secteurs suivants** :*

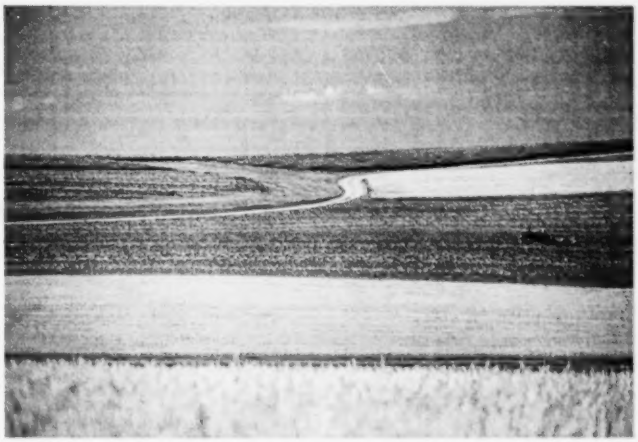

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Août 2009 Numéro 8 Volume 6

LE RAPPORT DE L'INDUSTRIE (suite)

Services d'utilité publique (-17,9 %) - En juillet 2009, environ 4 600 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Il s'agit du quatrième mois consécutif où ce secteur a enregistré une baisse d'emploi sur une base annuelle. Durant les 24 derniers mois, ce secteur a enregistré 20 fois des gains d'emplois sur une base annuelle. Cette baisse est imputable au fait que le projet de Canaport GNL à Saint John et l'installation des canalisations de GNL, ainsi qu'un certain nombre de projets de construction sont presque terminés.

Transport et entreposage (-13 %) - En juillet, environ 18 000 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Il s'agit du septième mois consécutif où ce secteur a enregistré une baisse d'emploi sur une base annuelle. Durant les 24 derniers mois, ce secteur a enregistré 12 fois des gains d'emplois sur une base annuelle. Cette baisse est imputable au fait que de nombreux secteurs axés sur l'exploitation des ressources dans la province ont enregistré une baisse significative des volumes d'exportation en raison de la récession économique.

**Cela inclut les trois pires secteurs et tous les secteurs qui affichent une baisse de l'emploi équivalant à 10 % ou plus (durant les 12 derniers mois).

*L'emploi a été plus faible sur une base annuelle dans les secteurs suivants** :*

Commerce de détail et de gros (-10,3 %) - En juillet 2009, environ 53 100 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Il s'agit du dixième mois consécutif où le taux d'emploi mensuel enregistré était identique ou plus faible que celui du même mois de l'année précédente. Durant les 24 derniers mois, il y a eu croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant 12 de ceux-ci (tous pendant les 14 premiers mois de cette période). Ce nouveau cycle de baisse de l'emploi en juillet peut être imputable à l'affaiblissement de l'économie et au déclin de la confiance des consommateurs pendant cette période.

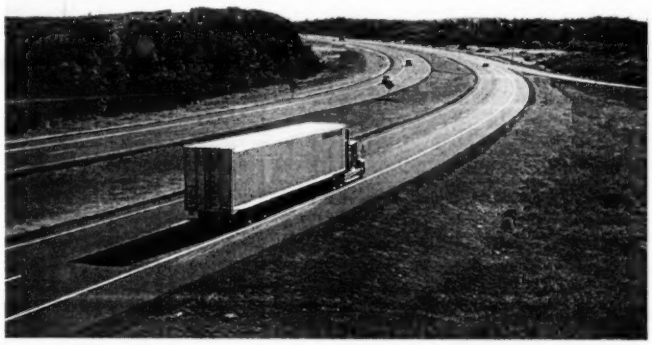

Hôtellerie et restauration (-10,1 %) - En juillet 2009, environ 21 400 personnes occupaient un emploi dans ce secteur. Il s'agit du onzième mois consécutif où le taux d'emploi mensuel enregistré était plus faible que celui du même mois de l'année précédente. Durant les 24 derniers mois, il y a eu croissance de l'emploi sur une base annuelle pendant seulement 7 de ceux-ci. Ce secteur a été touché par plusieurs facteurs tels que le déclin de l'économie, la fluctuation du dollar canadien et du prix du pétrole et les nouvelles exigences de contrôle de sécurité aux douanes (passeport exigé).

**Cela inclut les trois pires secteurs et tous les secteurs qui affichent une baisse de l'emploi équivalant à 10 % ou plus (durant les 12 derniers mois).

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Bulletin mensuel sur le marché du travail

Août 2009 Numéro 8 Volume 6

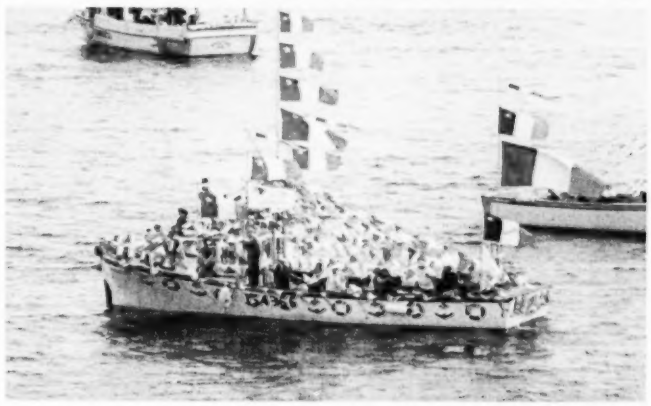

En espérant que vous avez su profiter du Congrès Mondial Acadien 2009 dans la Péninsule Acadienne et que l'on pourra vous revoir lors de l'édition 2014 dans la région du Madawaska-Maine-Témiscouata!

Direction de l'analyse du marché du travail (DAMT) du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, 470, rue York, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-457-4859 Télécopieur : 506-453-3780
http://www.gnb.ca/travail